

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE
SIÈGE SOCIAL : SHAWINIGAN
COMTÉS DE LAVIOLETTE, MASKINONGÉ,
PORTNEUF ET SAINT-MAURICE

À une séance d'ajournement de la séance ordinaire du 16 mai 2000 du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le mardi 30 mai 2000 à 19 h 50, au centre administratif à Shawinigan, sont présents sous la présidence de monsieur Jean-Yves Laforest, les membres suivants :

Madame Nicole B.-Girard	Monsieur Serge Lafontaine
Madame Marie-Josée Bergeron	Monsieur Réjean Langlois
Madame Carole Boisclair	Monsieur Steve Martin
Madame Danielle Bolduc	Monsieur Michel Paillé
Monsieur Mario Champagne	Madame Nicole Périgny
Monsieur Marc Dumont	Monsieur Grégoire Rompré
Monsieur Réjean Gélinas	Madame Diane Samson
Monsieur René Gélinas	Monsieur Yves Tousignant
Madame Johanne H.-Brousseau	

AINSI QUE madame Louise Piché et monsieur Réal Julien, commissaires représentants du comité de parents.

PARTICIPE à cette séance, le directeur général monsieur Jean Lavoie. Monsieur Jean-Pierre Hogue, directeur général adjoint, assiste à cette séance.

SONT AUSSI PRÉSENTS, les membres du personnel cadre suivant :

Me Serge Carpentier	Secrétaire général et directeur des Services de l'informatique
Monsieur Pierre Larose	Directeur des Services complémentaires
Monsieur Claude Rousseau	Directeur des Services de l'enseignement
Monsieur Jean-Guy Trépanier	Directeur des Services des ressources matérielles
Monsieur Claude Vincent	Directeur des Services des ressources financières
Madame Nicole Marchand	Agente d'administration

Dans l'assistance, la présence est constatée de madame Sylvie Dupont-Simard ainsi que de messieurs Michel Bellemare et Marcel Gélinas.

Ayant quorum, monsieur le président Jean-Yves Laforest ouvre la séance.

Président

Initialement, les membres du conseil des commissaires procèdent successivement à l'adoption de l'ordre du jour de la présente séance et d'un procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil des commissaires.

Adoption de
l'ordre du jour

RÉSOLUTION 472 0500 : Madame la commissaire Nicole Périgny PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document 0500-24 soit adopté en y ajoutant les articles suivants :

- 4.6 Nomination de la directrice de la campagne Centraide
- 5.1 Mauricie-Capitale forestière canadienne 2001
- 11.1 Comité pour les 25 ans et retraités

QUE l'article 4.3 « Plan d'affectation – Personnel de direction des écoles et des centres de Formation – 2000-2001 » soit déplacé et considéré à l'article 13.1.

Adopté unanimement

Adoption d'un
procès-verbal

RÉSOLUTION 473 0500 : Chaque membre présent du conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires tenue le 16 mai 2000 au moins six heures avant le début de la présente séance, monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance ordinaire, inscrit sur le document 0500-25, soit adopté tel que rédigé.

Adopté unanimement

Aucune intervention n'est faite à la période de questions réservée à l'assistance.

En étant ensuite aux sujets relatifs à la direction générale, monsieur Jean Lavoie présente un rapport sur la répartition de l'allocation consentie par le MEQ pour compenser les frais chargés aux parents. Un dépôt de ce document est fait au terme de cette présentation.

Sommaire des frais
partagés aux
parents

RÉSOLUTION 474 0500 Madame la commissaire Diane Samson PROPOSE que soit déposé le document 0500-26 concernant le sommaire des frais partagés aux parents en référence à l'allocation versée par le MEQ pour compenser les frais chargés aux parents.

Adopté unanimement

Poursuivant, le conseil des commissaires donne suite à une recommandation du directeur général pour la gestion du temps compensatoire du personnel hors cadre et cadre. Une résolution est adoptée en ce sens.

Président

Temps
compensatoire
personnel hors
cadre et cadre

RÉSOLUTION 475 0500 : CONSIDÉRANT, en référence aux politiques de gestion des administrateurs et des directions d'école, que le quantum et les modalités d'utilisation du temps compensatoire du personnel hors cadre et cadre sont déterminés par le conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT que le directeur général a présenté une recommandation quant à la gestion du temps compensatoire pour l'année scolaire 2000-2001;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Marc Dumont PROPOSE que soit donné suite à la recommandation du directeur général quant à la gestion du temps compensatoire du personnel hors cadre et cadre pour l'année scolaire 2000-2001.

Adopté unanimement

Dans un autre ordre d'idées et par suite des explications fournies par monsieur Jean Lavoie, des résolutions sont adoptées pour la conclusion d'une entente avec l'ACSQ, section Mauricie, de même que pour l'abolition d'un poste de personnel cadre.

Entente avec
l'ACSQ -
nomination
Normand Lord
régisseur de
l'équipement

RÉSOLUTION 476 0500 : CONSIDÉRANT que monsieur Normand Lord, adjoint administratif d'école, a été affecté temporairement au poste de régisseur des services de l'équipement lors de l'année scolaire 1999-2000;

CONSIDÉRANT que le directeur général recommande la conclusion d'une entente avec l'Association des cadres scolaires du Québec, section Mauricie pour la nomination de monsieur Lord à un poste régulier de régisseur des services de l'équipement;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Grégoire Rompré PROPOSE que soit autorisé la conclusion d'une telle entente avec l'ACSQ, section Mauricie.

Adopté unanimement

Abolition poste
adjoint
administratif
Normand Lord

RÉSOLUTION 477 0500 : CONSIDÉRANT, par suite de la conclusion d'une entente avec l'Association des cadres scolaires du Québec, section Mauricie, qu'un poste régulier d'adjoint administratif d'école détenu par monsieur Normand Lord est vacant;

CONSIDÉRANT que le directeur général recommande l'abolition de ce poste vacant;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE que soit aboli le poste régulier d'adjoint administratif d'école détenu par monsieur Normand Lord;

Président

Secrétaire

QUE cette abolition soit effective à la date de nomination de monsieur Lord au poste de régisseur de l'équipement.

Adopté unanimement

Le directeur général rappelle ensuite aux commissaires la tenue d'une séance de travail le 6 juin prochain portant sur le dossier de la publicité dans les écoles.

Sur un autre sujet, les membres du conseil des commissaires procèdent à la désignation de la directrice de la campagne Centraide.

Nomination de la
directrice de la
campagne
Centraide 2000

RÉSOLUTION 478 0500 :
2000;

CONSIDÉRANT que l'édition 2000 de la campagne Centraide - secteur public se tiendra du 2 au 6 octobre

CONSIDÉRANT que le Comité Centraide - secteur public sollicite la collaboration de la commission scolaire et demande de procéder à la nomination d'une personne de l'organisation qui accepte d'agir comme directrice ou directeur de la campagne 2000;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire René Gélinas PROPOSE que madame Nicole Marchand, agente d'administration au secrétariat général, soit désignée pour agir à titre de directrice de l'édition 2000 de la campagne Centraide - secteur public.

Adopté unanimement

En référence aux sujets relatifs aux commissaires, monsieur Yves Tousignant demande si la commission scolaire a prévu des propositions d'activités pour l'École forestière de La Tuque dans le cadre de l'événement Mauricie – Capitale forestière canadienne 2001. Sur ce, le directeur général adjoint monsieur Jean-Pierre Hogue mentionne que monsieur Luc Marchand, directeur de l'École forestière de La Tuque, agit comme membre du comité de l'organisation de cet événement et que la commission scolaire soumettra des propositions lorsque le projet de programmation sera connu.

En étant après cela aux sujets relatifs aux Services de l'enseignement, monsieur Claude Rousseau soumet aux commissaires un projet de transferts d'élèves pour l'année scolaire 2000-2001. Au terme des renseignements fournis par monsieur Rousseau, les commissaires adoptent le projet proposé.

Projet de transferts
d'élèves pour
2000-2001

RÉSOLUTION 479 0500 :
scolaire 2000-2001 soit adopté tel que déposé par les Services de l'enseignement.

Monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE que le projet de transferts d'élèves pour l'année scolaire 2000-2001 soit adopté tel que déposé par les Services de l'enseignement.

Adopté unanimement

Président

Secrétaire

Les membres du conseil des commissaires considèrent ensuite les sujets relatifs aux Services complémentaires. À cette occasion, monsieur Pierre Larose présente des recommandations pour l'ouverture de services de garde en milieu scolaire. De même, monsieur Larose fournit une information concernant l'organisation des services EHDAA pour l'année scolaire 2000-2001. Les résolutions ci-après décrites sont adoptées concernant ces dossiers.

Implantation
service de garde à
l'école Saint-
Joseph en 2000-
2001

RÉSOLUTION 480 0500 : CONSIDÉRANT la demande du conseil d'établissement de l'école Saint-Joseph à Shawinigan à l'effet d'implanter un service de garde à l'école;

CONSIDÉRANT que cette demande est appuyée comme il se doit d'un sondage démontrant un nombre d'inscriptions potentielles répondant aux normes exigées pour l'implantation d'un tel service;

CONSIDÉRANT que la Loi sur l'instruction publique fait obligation à la commission scolaire d'assurer les services de garde pour les élèves du préscolaire et du primaire lorsque les besoins le justifient;

EN CONSÉQUENCE, la commissaire représentante du comité de parents madame Louise Piché PROPOSE que la Commission Scolaire de l'Énergie implante un service de garde à l'école Saint-Joseph de Shawinigan, à compter de l'année scolaire 2000-2001.

Adopté unanimement

Implantation
service de garde à
l'école
Immaculée-
Conception en
2000-2001

RÉSOLUTION 481 0500 : CONSIDÉRANT la demande du conseil d'établissement de l'école Immaculée-Conception à Shawinigan à l'effet d'implanter un service de garde à l'école;

CONSIDÉRANT que cette demande est appuyée comme il se doit d'un sondage démontrant un nombre d'inscriptions potentielles répondant aux normes exigées pour l'implantation d'un tel service;

CONSIDÉRANT que la Loi sur l'instruction publique fait obligation à la commission scolaire d'assurer les services de garde pour les élèves du préscolaire et du primaire lorsque les besoins le justifient;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire René Gélinas PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie implante un service de garde à l'école Immaculée-Conception de Shawinigan, à compter de l'année scolaire 2000-2001.

Adopté unanimement

Président

Secrétaire

Dépôt du document concernant l'organisation des services EHDAA pour 2000-2001

RÉSOLUTION 482 0500 : Madame la commissaire Carole Boisclair PROPOSE que soit déposé le document 0500-27 concernant l'organisation des services EHDAA, pour l'année scolaire 2000-2001.

Adopté unanimement

Par la suite et en l'absence de monsieur Denis Émond, monsieur Jean Lavoie soumet aux commissaires une recommandation pour une nouvelle affectation d'un membre du personnel. Il est donné suite à cette recommandation.

Affectation poste agente de bureau classe I à l'école secondaire du Rocher

RÉSOLUTION 483 0500 : Madame la commissaire Nicole B. Girard PROPOSE d'affecter madame Thérèse Tourigny au poste d'agente de bureau classe I à l'école secondaire du Rocher, à compter du 17 mai 2000.

Adopté unanimement

Consécutivement, et en référence aux sujets relatifs aux Services des ressources matérielles, monsieur Jean-Guy Trépanier explique les négociations en cours pour le renouvellement de contrats de services de cafétéria pour les écoles secondaires des Chutes, Val-Mauricie, du Rocher ainsi que pour le Carrefour Formation Mauricie. Un dépôt de document est effectué étant entendu qu'un suivi sera fait quant à ce dossier lors de la séance du conseil des commissaires du 20 juin prochain.

Dépôt document renouvellement de contrats de cafétéria des écoles secondaires

RÉSOLUTION 484 0500 : Monsieur le commissaire Marc Dumont PROPOSE que soit déposé le document 0500-28 concernant le renouvellement de contrats de services de cafétéria pour des écoles secondaires.

Adopté unanimement

Les membres du conseil des commissaires prennent ensuite connaissance d'un résumé de correspondance reçue en date des 25 et 30 mai 2000. Les résolutions ci-après décrites sont alors adoptées.

Participation de 4 représentants de la commission scolaire au tournoi de golf MRC du Haut Saint-Maurice

RÉSOLUTION 485 0500 : Monsieur le commissaire Yves Tousignant PROPOSE que soit autorisée la participation de quatre représentants de la commission scolaire au Tournoi de golf des intervenants économiques de la M.R.C. du Haut Saint-Maurice du 3 août prochain.

Adopté unanimement

Dépôt d'un résumé de correspondance reçue

RÉSOLUTION 486 0500 : Monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE que soit déposé un résumé de la correspondance reçue en date des 25 et 30 mai 2000, décrit sur le document 0500-29.

Adopté unanimement

Président

Secrétaire

Par la suite, madame la commissaire Danielle Bolduc consulte les commissaires quant à des orientations pour le comité de travail chargé de recommander le nom d'artistes pour le choix des oeuvres d'art à être remises au personnel retraité. Il est convenu qu'un appel sera fait auprès des écoles pour recueillir des suggestions d'artistes du territoire.

En étant à la seconde période de questions réservée l'assistance, un citoyen de Notre-Dame-du-Mont-Carmel monsieur Marcel Gélinas s'enquiert de la disponibilité de statistiques sur le taux de fréquentation universitaire des diplômés de la commission scolaire. Il est alors indiqué que des vérifications seront faites sur ce sujet.

À 20 h 50, il est procédé à une suspension de la séance.

Suspension de la
séance

RÉSOLUTION 487 0500 :

les fins d'une pause-santé.

Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest
PROPOSE que la présente séance soit suspendue pour

Adopté unanimement

À 21 h 10, il est procédé à la réouverture de la séance.

Réouverture de la
séance

RÉSOLUTION 488 0500 :

commissaires soit rouverte.

Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest
PROPOSE que la présente séance du conseil des

Adopté unanimement

En conformité avec l'ordre du jour, il est procédé à la tenue d'un huis clos.

Huis clos

RÉSOLUTION 489 0500 :

séance.

Madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE
que soit décrété la tenue d'un huis clos de la présente

Adopté unanimement

À 23 h 00, il est procédé à la réouverture au public de la séance.

Président

Réouverture de la séance

RÉSOLUTION 490 0500 : Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest PROPOSE que la présente séance du conseil des commissaires soit rouverte au public.

Adopté unanimement

À ce moment-ci, il est procédé à une modification de l'ordre du jour de la séance.

Modification de l'ordre du jour

RÉSOLUTION 491 0500 : Monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE que soit ajouté à l'ordre du jour l'article suivant :

13.2 « Demandes de support financier ».

Adopté unanimement

En référence aux sujets prévus à l'article 13, les résolutions ci-après décrites sont successivement adoptées.

Adoption du plan d'affectation de direction d'écoles et des centres de formation 2000-2001

RÉSOLUTION 492 0500 : Monsieur le commissaire Réjean Langlois PROPOSE que soit adopté le plan d'affectation du personnel de direction des écoles et des centres de formation, pour l'année scolaire 2000-2001, tel que décrit au document 0500-30;

QU'il demeure entendu que cette adoption est sous réserve de la consultation auprès de l'Association Mauricienne des directrices et des directeurs d'école.

Adopté unanimement

Participation financière à l'équipe de football de l'école secondaire des Chutes

RÉSOLUTION 493 0500 : Monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE que la commission scolaire participe au financement de l'équipe de football de l'école secondaire des Chutes à raison d'un montant de 2 000,00 \$ par année pendant une période de trois ans, et ce, pour un montant total de 6 000,00 \$.

Adopté unanimement

Contribution à la participation de l'Harmonie avancée de l'école Champagnat au Festival provincial annuel des harmonies

RÉSOLUTION 494 0500 : Monsieur le commissaire Mario Champagne PROPOSE que la commission scolaire contribue au financement de la participation de l'Harmonie avancée de l'école secondaire Champagnat au Festival provincial annuel des harmonies, et ce, par le versement d'un montant de 1 440,00 \$.

Adopté unanimement

Président

Secrétaire

À 23 h 10, il est procédé à la clôture de la séance.

Clôture de la
séance

RÉSOLUTION 495 0500 : Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest
PROPOSE que soit déclarée close la présente séance
d'ajournement de la séance ordinaire du 16 mai 2000 du conseil des commissaires de la
Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE

Président

Secrétaire